



NE PAS NUIRE

EN SOUTENANT LES JEUNES EN MOBILITÉ



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'État aux migrations SEM



HELVETAS



Terre des hommes
Aide à l'enfance.



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

NE PAS NUIRE

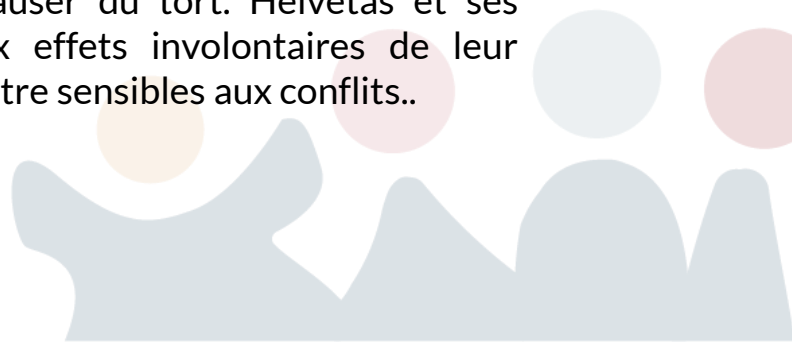
EN SOUTENANT LES JEUNES EN MOBILITÉ

Par Owen Frazer

En quoi le fait de travailler pour soutenir les enfants et les jeunes en mobilité peut-il créer des problèmes et comment les éviter ? Cette question a été au cœur des activités d'un projet régional en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest qui a été lancé en 2022. Il vise à soutenir cette jeune population alors qu'elle navigue sur les routes migratoires à travers la Guinée, le Mali, le Maroc, le Niger et la Tunisie.



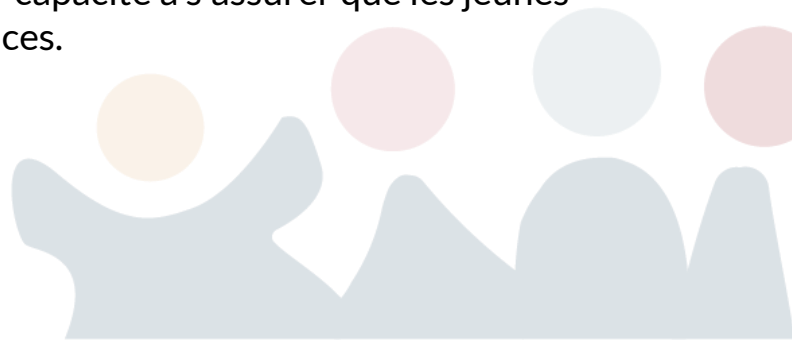
L'Afrique de l'Ouest et du Nord compte de 40 à 45 millions de migrants internationaux, et on estime que plus de 5 millions d'entre eux sont des jeunes âgés de 24 ans ou moins. En mettant l'accent sur l'amélioration des systèmes de soutien aux enfants et aux jeunes en mobilité, le projet tente indéniablement de faire quelque chose de bien. Cependant, comme pour tous les projets et activités d'Helvetas et de ses partenaires, il existe toujours un risque qu'en essayant de faire quelque chose de bien, le projet finisse par causer du tort. Helvetas et ses partenaires doivent être attentifs aux effets involontaires de leur présence et de leurs actions. Ils doivent être sensibles aux conflits..



ÉVITER LES CONSÉQUENCES IMPRÉVUES

Pour être sensible aux conflits, il faut être conscient que les projets et la manière dont ils sont menés peuvent avoir des conséquences inattendues dans les contextes où ils sont mis en œuvre. Les actions et les comportements des organisations peuvent, à bien des égards, servir à aggraver les tensions existantes dans un contexte particulier, voire à susciter de nouveaux conflits. D'un autre côté, il existe également de nombreuses possibilités pour les projets de contribuer positivement à l'apaisement des tensions et au renforcement de la cohésion sociale. La nature de ces risques et de ces opportunités varie d'un projet à l'autre. Pour les identifier, il faut réaliser une analyse de sensibilité aux conflits à l'aide d'un outil tel que le manuel développé par Helvetas, "3 Steps for Working in Fragile and Conflict-Affected Situations," qui se base sur l'approche "Do No Harm" (ne pas nuire) largement utilisée.

Le projet "Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest" vise à renforcer l'accès des jeunes en mobilité aux services d'éducation, aux programmes d'emploi et aux services de protection. Il s'agit d'un projet de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), qui est dirigé par un consortium composé d'Helvetas, de la GIZ et de Terre des hommes. Le rôle du consortium n'est pas de fournir des services, mais de travailler avec les acteurs existants en Guinée, au Mali, au Maroc, au Niger et en Tunisie pour renforcer leur capacité à s'assurer que les jeunes en mobilité sont inclus dans leurs services.



COMMENT CONCEVOIR UN PROJET SENSIBLE AUX CONFLITS

Plusieurs mesures ont été prises pour veiller à ce que le projet soit conçu et mis en œuvre en tenant compte des conflits. Tout d'abord, dans le cadre de la phase préparatoire du projet, une étude a été réalisée afin d'analyser les principaux conflits et tensions pertinents pour le projet, d'identifier les principaux risques de préjudice et les opportunités de renforcement de la cohésion sociale, et de proposer des moyens possibles d'adaptation du projet à ces risques et opportunités. Lors des événements de lancement internes et publics, l'étude a servi de base pour sensibiliser les partenaires du projet et les parties prenantes à la sensibilité aux conflits. Les coordinateurs nationaux du projet ont reçu une formation interne sur la sensibilité aux conflits.

Les participants ont reçu une formation approfondie sur la sensibilité aux conflits et ont ensuite été soutenus par des experts en sensibilité aux conflits pour mener des ateliers participatifs dans leurs contextes respectifs. Ces ateliers ont rassemblé des partenaires locaux et des parties prenantes afin de contextualiser davantage l'analyse initiale de la sensibilité aux conflits et d'identifier les mesures spécifiques nécessaires dans chaque contexte pour s'adapter aux risques et aux opportunités liés aux conflits. Les ateliers ont permis de développer une compréhension commune des risques de préjudice et de la manière de les gérer. Ils ont également contribué à renforcer le sentiment d'appropriation du projet et l'engagement commun à veiller à la mise en œuvre et au suivi des différentes mesures visant à éviter les dommages. Au cours des ateliers, les participants ont identifié six principaux risques de préjudice.



RISQUE N° 1 EXACERBER LES SENSIBILITÉS POLITIQUES

Le premier risque est lié à la sensibilité politique de la migration et de la mobilité. Tant au niveau politique international que dans l'arène politique nationale de certains des pays où le projet est mis en œuvre, la politique migratoire peut être un sujet controversé et elle est souvent instrumentalisée par les acteurs politiques. Les attitudes à l'égard des personnes en mobilité varient considérablement entre les différents pays où le projet est mis en œuvre. Il faut veiller à ne pas contribuer à l'escalade des conflits politiques liés à la migration. Le projet indique donc clairement qu'il n'est ni favorable ni opposé à la migration. Il reconnaît que les raisons pour lesquelles les enfants et les jeunes quittent leur domicile sont nombreuses et variées. Il peut s'agir de fuir un conflit violent, d'échapper à la persécution au sein de leur famille ou de leur communauté, de rechercher de meilleures opportunités en matière d'éducation et d'emploi, ou simplement d'avoir envie de découvrir de nouvelles choses et de nouveaux lieux.



Le projet reconnaît que, quelle que soit la motivation, la mobilité est une réalité pour des millions de jeunes de la région. Comme les enfants et les jeunes du monde entier, ils ont des besoins et des droits. Leur assurer une vie digne, même lorsqu'ils sont en mobilité, ne doit être ni une approbation ni un rejet de la migration.

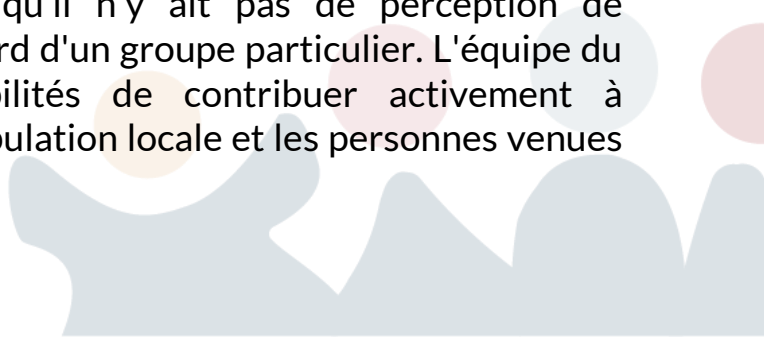


RISQUE N° 2

GESTION DES TENSIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL



Le deuxième risque évoqué à plusieurs reprises concerne les tensions entre les résidents locaux et les personnes en déplacement. Dans certains endroits, l'arrivée et la présence de personnes venues d'ailleurs sont perçues comme une pression sur les infrastructures et les ressources locales. Afin de ne pas alimenter les tensions entre les résidents locaux et les personnes extérieures à la région, les interventions du projet doivent être soigneusement conçues pour s'assurer que les jeunes en mobilité accèdent à l'aide à laquelle les résidents ont également droit, afin qu'il n'y ait pas de perception de discrimination ou de favoritisme à l'égard d'un groupe particulier. L'équipe du projet étudie également les possibilités de contribuer activement à l'amélioration des relations entre la population locale et les personnes venues d'ailleurs.



RISQUE N° 3

STIGMATISATION LORS DU RETOUR AU PAYS

Un troisième sujet de préoccupation est la relation entre les enfants et les jeunes qui rentrent chez eux et les familles et les communautés dans lesquelles ils retournent. Ceux qui rentrent chez eux sont souvent stigmatisés. Cela peut être dû au fait que le retour au pays est perçu comme un échec, aux raisons initiales qui ont poussé la personne à partir, ou à ce qui lui est arrivé pendant son absence. Le projet doit donc s'assurer que les différents acteurs avec lesquels il travaille veillent à ce que les retours se fassent dans le meilleur intérêt de l'enfant ou du jeune concerné, et qu'il y ait suffisamment de suivi et de soutien pour que la réintégration dans la famille et la communauté se passe au mieux.

RISQUE N°4

GESTION DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES

Un quatrième risque est que des conflits surgissent entre ceux qui mettent en œuvre le projet et les parties prenantes et les communautés avec lesquelles ils travaillent. Des conflits peuvent rapidement surgir lorsqu'un projet ne répond pas aux attentes. Lors des consultations, les parties prenantes ont souligné l'importance de la gestion des attentes par le biais d'une communication et d'une consultation régulières et transparentes afin de s'assurer que les objectifs sont fixés conjointement, que les activités répondent aux besoins et aux préoccupations réels et que les malentendus soient évités.



RISQUE N° 5

COMPRENDRE LES NORMES ET LES VALEURS LOCALES

Une autre source de conflit potentiel entre le projet et les sociétés avec lesquelles il travaille concerne les sensibilités liées aux normes et valeurs locales. Les questions de genre et d'identité sexuelle sont particulièrement sensibles dans presque tous les contextes où le projet opère. La persécution et la discrimination fondées sur l'identité sont l'une des raisons pour lesquelles les jeunes femmes et les jeunes LGBTQI+ peuvent choisir de quitter leur pays. Ils sont également souvent confrontés à des défis et à des dangers spécifiques en cours de route, ce qui signifie qu'une approche sur mesure, sensible à leur réalité, est nécessaire pour leur apporter un soutien approprié.

Cependant, parler de ces questions et travailler sur celles-ci nécessite une grande sensibilité aux normes locales. Le projet vise donc à soutenir ces groupes spécifiques de jeunes sans remettre directement en question les normes et valeurs locales liées au genre et à l'identité sexuelle. Il s'appuiera sur deux atouts clés pour surmonter ces sensibilités : le leadership des partenaires locaux et des parties prenantes dans la définition de la meilleure approche, et un conseiller spécialisé dans le genre et l'inclusion sociale pour aider les partenaires locaux à concevoir des stratégies qui garantissent que ces groupes spécifiques de jeunes sont atteints



RISQUE N° 6

COORDINATION ET COOPÉRATION

Enfin, il ne faut pas sous-estimer le risque de contribuer à des conflits entre des acteurs travaillant sur des questions similaires. Le projet est mis en œuvre par un consortium élargi de plusieurs organisations. Dans chaque pays, il travaille également avec une série d'acteurs locaux et doit se coordonner avec d'autres acteurs nationaux et internationaux.



Tous ces acteurs ont leurs propres intérêts, cultures, structures et façons de faire. Ce projet est bien placé pour non seulement atténuer et gérer les malentendus qui peuvent conduire à des conflits, mais aussi pour apporter une contribution positive en améliorant la coordination et la communication. Son approche systémique conçoit le projet moins comme un acteur à part entière que comme un soutien, travaillant à renforcer le système existant d'aide aux enfants et aux jeunes en déplacement en soutenant les acteurs individuels du système et les liens entre eux.




UNE PRISE EN COMPTE EFFICACE DES CONFLITS NÉCESSITE UN EFFORT CONCERTÉ ET SOUTENU

L'expérience positive de l'intégration de la sensibilité aux conflits dans le projet "Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest" montre qu'une telle intégration nécessite non seulement des outils spécifiques de sensibilité aux conflits, une formation et un soutien thématique, mais aussi un engagement important en termes de temps et de ressources, un processus clairement défini qui s'aligne sur le cycle global de gestion du projet, et un engagement fort de la part de la direction et du personnel du projet. L'expérience du projet sert donc d'exemple et d'inspiration à d'autres projets sur la manière d'appliquer la sensibilité aux conflits. Pour d'autres exemples, lire la récente publication d'Helvetas "Doing No Harm & Doing More Good : Histoires de l'application de la sensibilité aux conflits chez Helvetas".





 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'État aux migrations SEM

